



## Retraites : Rien n'est joué !

Se mobiliser le 23 septembre 2010  
pour imposer d'autres solutions !

Le projet de loi sur les retraites est entré dans l'étape du débat parlementaire. Celui-ci s'est ouvert à l'Assemblée Nationale sur fond de manifestations : 2,5 millions de personnes dans la rue le 7 septembre, mieux encore que le 24 juin, du jamais vu !  
Le 23 septembre, le projet arrive au Sénat.

Ni la majorité, ni le Gouvernement ni le Président n'ont reçu de mandat des électeurs pour cette réforme, l'opinion y est toujours majoritairement hostile. Il est possible d'imposer d'autres solutions.

Le recul à 62 ans de la possibilité de prendre sa retraite et à 67 ans de la fin de la décote sont des mesures injustes :

- pour ceux qui ont commencé à travailler jeunes, exercent souvent des métiers durs et mal rémunérés : ils travailleront plus sans améliorer leur retraite bien qu'ayant déjà cotisé plus que nécessaire car la surcote n'interviendrait pas avant 62 ans;
- pour ceux et celles qui ont des carrières interrompues par le chômage, l'arrivée des enfants, la précarité, la maladie : ils devront travailler plus pour avoir la même retraite, voire moins puisque la durée d'activité exigée augmente sans cesse ;
- pour les seniors, dont les entreprises se débarrassent avant l'âge de la retraite : ils sont condamnés à rester plus longtemps au chômage ou en invalidité et à gagner pendant ce temps moins que leur future retraite.

Le gouvernement répond à une protestation massive par quelques corrections mineures au regard des effets d'une réforme qui concerne tout le monde :

- le Gouvernement fait main basse sur le Fonds de réserve des retraites, créé pour aider les futures générations à faire face aux effets du papy-boom à l'horizon 2020 : il n'y aura plus de réserves pour amortir le choc quand il se produira ;
- 85 % du poids de la réforme est supporté sous forme de baisse des pensions ou de hausse des cotisations par les salariés et les fonctionnaires (dans un contexte de gel des salaires et de suppressions massives d'emplois qui dégradent les conditions de travail) ; les hauts revenus et les revenus du capital n'apportent que 15 % des recettes ;
- avec un chômage de masse depuis plus de 20 ans, les nouvelles règles conduisent à une baisse générale du niveau des pensions par rapport au salaire.

La pénibilité du travail n'est pas prise en compte. L'abaissement à 10 % (au lieu de 20 %) du taux d'incapacité de travail qui ouvrirait éventuellement droit à une retraite à 60 ans concernerait peut-être 20 000 personnes sur 800 000 qui partent chaque année et plusieurs millions de salariés exposés à plusieurs facteurs de pénibilité. Les mesures annoncées sur les carrières longues, les polypensionnés ou les fonctionnaires ayant élevé 3 enfants sont soit très floues soit un simple étalement du durcissement de la législation.

### **Ne pas laisser hypothéquer l'avenir !**

Ce qui a fortement dégradé les recettes de la protection sociale, qui sont assises sur l'emploi et le pouvoir d'achat, c'est la crise. Après avoir mobilisé les fonds publics pour permettre aux banques et aux entreprises de traverser la crise sans dommage pour leurs finances, le Gouvernement ne cherche nullement à sauvegarder les retraites par répartition.

Cédant à la pression des agences de notation et des assurances, il cherche à cantonner les retraites solidaires dans un rôle de plancher pour développer la capitalisation, dont on a vu pourtant la faillite sous l'effet de la crise.

### **Une réforme est nécessaire, mais pas celle-là !**

- ◆ mener une politique volontariste de l'emploi et ainsi amener des recettes supplémentaires à la protection sociale plutôt que de favoriser l'enrichissement de quelques uns ;
- ◆ remettre en cause la répartition des richesses par une fiscalité davantage redistributrice à qui il revient de prendre en charge les dépenses au titre de la solidarité (minimum de pension, validation des périodes de chômage ...)
- ◆ élargir les possibilités réelles de choix de l'âge de départ (notamment pour ceux qui ont toutes leurs annuités) tout en garantissant le niveau des pensions grâce à ces recettes nouvelles ;
- ◆ créer pour tous les salariés exposés à des facteurs de pénibilité du travail, une possibilité de départ anticipé et une réduction de la durée d'activité exigée proportionnelles.

A l'évidence, d'autres mobilisations sont nécessaires pour faire entendre raison à ce pouvoir. Une intersyndicale s'est constituée face à la crise. Venez la renforcer !

**SOYONS TOUS ET TOUTES, AU RENDEZ-VOUS  
le 23 septembre 2010**